

# Le temps de ...



**Les retraités-es du 429 (SFMM)** SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (S.C.F.P.)



## ... des réponses

François Teasdale

### LETTRE À MONSIEUR LE MAIRE (PRISE DEUX)

Dans son édition du samedi, 11 janvier 2003, le journal *La Presse* a consacré trois pages aux plaintes du maire Tremblay : deux articles de François Cardinal en page titre et en page A3 et une lettre ouverte du maire dans la chronique Forum en page A13. Dans ces articles, le maire se plaint des déficits et de la générosité (sic !) des caisses de retraite des employé-e-s de la Ville. J'ai fait parvenir une réplique au journal dans la journée qui a suivi la publication de ces textes, mais *La Presse* a choisi de passer sous silence cette réplique. C'est pourquoi, nous publions le texte de la lettre envoyée à *La Presse* pour répondre à Monsieur le maire.



Le 12 janvier 2003

Ainsi donc, le nouveau maire de la nouvelle Ville de Montréal veut sabrer dans les caisses de retraite de ses employés pour régler les problèmes financiers de sa ville. On se croirait

revenu au temps du tandem Drapeau-Saulnier qui, dans les années '60 et '70 s'est accordé unilatéralement des congés de cotisations pour permettre au maire Drapeau de réaliser ses rêves de grandeur (Expo, Olympiques, etc.) et, ainsi créer l'énorme déficit actuariel actuel tout en mettant en péril les conditions de vie des retraitées et retraités.

En 1983, une entente est intervenue entre les syndicats et la Ville pour lui permettre de renflouer ce déficit sur une période de 60 ans, réparant ainsi les pots cassés et remboursant aux employés et aux retraités l'argent qui leur avait été spolié. Pour cela, la Ville a accepté de verser une cotisation plus élevée jusqu'au remboursement total de la dette qu'elle a elle-même créée. Cette entente a été consignée dans un contrat notarié. Cela a permis de sta-

## CRIONS HAUT ET FORT



# NON À LA GUERRE



## sommaire

... des réponses.....	1-2
FLASH.....	3
... s'informer .....	4
... se retirer .....	5
... se souvenir.....	6
... s'informatiser .....	7
... d'économiser .....	7
... se divertir.....	8
Prochaine parution.....	04-2003
Date de tombée.....	15-03-2003

SUITE À LA PAGE 2

biliser la situation financière des caisses de retraite et d'augmenter peu à peu le pourcentage de solvabilité requis pour assurer le paiement des rentes advenant une terminaison des régimes. Il a même été possible d'obtenir des gains actuariels pour la période suivant l'entente de 1983.

*Dans les années '90, les employés et l'employeur se sont partagés ces gains de plusieurs millions de dollars dans une proportion de 60 % à l'employeur et 40 % aux employés évitant ainsi à ces derniers la réduction de 6 % de leur salaire æ décrétée par le gouvernement du Québec —, et permettant à la Ville de diminuer sa dette de plusieurs centaines de millions de dollars. Les retraités n'ont, pour leur part, rien obtenu dans ce partage. C'est comme si votre voisin arrivait à vous enlever de l'argent dans votre REER et qu'il se servait de votre propre argent pour vous rembourser ! Et maintenant, monsieur le maire songe à diminuer sa contribution dans les caisses de retraite même si la Ville a signé un engagement dans un acte notarié. Monsieur le maire affirme pourtant, dans l'article de François Cardinal, : « il y a un engagement. Et qu'y a-t-il de plus important dans la vie qu'un engagement ? »*

Monsieur le maire déclare dans sa lettre publiée en page A 13 : « *Pendant des décennies, les administrations publiques ont acheté la paix à court terme, laissant comme lourd héritage des hypothèques du passé, notamment les déficits actuariels des régimes de retraite de l'ancienne ville de Montréal.* ». Et, un peu plus loin : « *Pour éviter les transferts entre les personnes et les générations et dans un objectif de saine gestion des fonds*

*publics nous devons agir maintenant.* » Moi je dis que les administrations passées ont laissé un lourd héritage dont les retraités actuels font les frais. Monsieur le maire parle de la générosité des régimes de retraite. Mais de quelle générosité parle-t-il? Savez-vous que 40 % des retraités membres du Régime de retraite des fonctionnaires de la ville de Montréal (les cols blancs) reçoivent **moins de 20 000 \$ par année\*** ? Que les conjointes et conjoints survivants membres du Régime reçoivent une rente **moyenne de 7 455 \$ par année\*** ? Que toutes les personnes retraitées avant 1983 et leurs conjointes ou conjoints survivants ne bénéficient d'aucune indexation de leurs rentes ? Quelle valeur donnez-vous à une rente inchangée depuis 20 ans alors que l'indice du coût de la vie a augmenté de 69,7 % entre 1982 et 2001, selon les chiffres publiés par statistiques Canada ? Savez-vous qu'une formule d'indexation alambiquée basée sur l'indice monétaire moyen et introduit en 1983 indique une indexation négative pour 2002 et que les actuaires ne prévoient pas d'indexation possible avant une période qui s'étend entre 20 et 40 ans ? Je demande au maire de se renseigner et de cesser de répandre des préjugés sur la supposée générosité des Régimes de retraite de ses employés.

**Nous rejetons avec véhémence ses intentions de diminuer la contribution de la Ville dans nos régimes de retraite et nous refusons de faire encore une fois les frais de la mauvaise gestion des autorités municipales passées ou présentes. Nous exigeons qu'on nous rende justice et que la Ville renfloue nos caisses de retraite qui ne nous permettent pas de**

**maintenir un niveau de vie acceptable. Il n'est pas normal qu'après avoir travaillé 30 ou 32 ans pour la ville de Montréal une personne se retrouve sous le seuil de pauvreté après quelques années de retraite, et ce, parce que son employeur n'a pas rempli ses obligations envers le Régime de retraite. Non seulement, nous refusons que la Ville diminue ses contributions, mais nous exigeons qu'elle les augmente pour valoriser les rentes des actuels et futurs retraités de façon à maintenir leur pouvoir d'achat.**

Nous disons au maire que les 3 632 prestataires du Régime de retraite des fonctionnaires de la ville de Montréal se mobiliseront contre ses velléités de sabrer dans nos Caisses de retraite et de nous spolier pour réparer les finances de la Ville. L'argent versé dans une Caisse de retraite doit uniquement servir à assurer une rente décente aux retraités. Il ne s'agit pas d'un Fonds dans lequel on peut piger pour d'autres fins. Nous avons mis de l'argent dans ces Caisses et **l'argent versé par la Ville constitue du salaire différé qui nous appartient** et nous entendons obtenir de la Ville qu'elle remplisse ses obligations et qu'elle donne à notre Régime de retraite la possibilité de verser des rentes décentes à ses employés retraités en corrigeant les erreurs du passé et en nous rendant ce qui nous est dû, un **revenu de retraite décent permettant de maintenir notre pouvoir d'achat.** »

François Teasdale  
Président des "Retraités-es du 429  
(Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal)

\* Ces chiffres sont tirés du rapport actuariel au

# Flash

## ● Yvon et Josée Nardella ● des gens courageux et généreux !

Yvon est devenu fonctionnaire municipal en mai 1966. Entré au Service des permis et inspections (devenu Service de l'habitation et du développement urbain) il a d'abord occupé l'emploi de commis grade 1, pendant six mois avant d'être promu inspecteur des licences (devenu inspecteur d'occupation) jusqu'à sa retraite, le 9 mai 1996. Marié à Huguette en 1964, le couple a eu deux filles: Josée, maintenant âgée de 37 ans et Brigitte, 33 ans.

Yvon a deux passions : les placements boursiers et les voyages. Mais, avant tout, il est captivé par les gens! Il adore rencontrer, aider, apprendre des autres et apprendre aux autres. Il s'intéresse aux placements boursiers parce que cela touche tous les aspects de la vie. Bien sûr il aime réaliser des gains. Mais, c'est d'abord pour le plaisir qu'il pratique cette activité. Il aime tester son intuition et ses connaissances tout comme un artiste aime créer et voir le produit fini de l'utilisation de ses talents. Tout en y prenant du plaisir, il se constitue ainsi un patrimoine pour lui et, éventuellement pour ses enfants. Il a pris goût aux voyages en 1961, à l'âge de 22 ans, quand il s'est rendu en Italie pour visiter la famille de ses parents. Depuis ce temps, il a arpenté la France, le Portugal et passé en coup de vent en Suisse. Sa famille et lui ont visité une multitude d'îles des Antilles, la côte ouest américaine et la Floride. En plus de voyager lui-même, il a souvent organisé des voyages pour des groupes de dix à trente personnes. Il trouve autant de satisfaction à aider quelqu'un à préparer un voyage qu'il en a, lui-même, à voyager.

Depuis sa retraite, Yvon fait beaucoup de bénévolat lors de différents événements qui requièrent des chauffeurs. Il a ainsi servi de chauffeur aux Internationaux de tennis, lors d'une conférence internationale sur les femmes et le sport, aux Championnats mondiaux de ballon volant de plage, etc. Il est également chauffeur bénévole pour Opération nez rouge, et ce, depuis douze ans. Afin de ne pas manquer d'événements, il s'est inscrit au club des bénévoles des Internationaux du sport de Montréal. Yvon aime ce genre de bénévolat, car cela lui permet de rencontrer des personnes originaires de

partout dans le monde, de s'enrichir de leur culture et de partager son intérêt pour Montréal.

À l'automne 2001, la catastrophe s'abat sur sa fille et sa famille. Josée apprend qu'elle est atteinte du cancer du sein, un cancer virulent à qui elle livrera une lutte acharnée. Elle doit stimuler son système immunitaire pour lui permettre de supporter la chimiothérapie avant d'entreprendre les traitements au centre

hospitalier Pierre-Boucher de Longueuil. Elle se prend en mains et s'inscrit à des ateliers basés sur la méthode du Dr Carl Simonton. En collaboration avec sa famille, des amis et son entourage, elle met sur pied des activités de financement afin de tenir d'autres ateliers destinés à des personnes aux prises avec la maladie. Elle réussit à amasser la somme de 11 000 \$. Après six traitements de chimiothérapie et 25 traitements de radiothérapie, Josée continue d'accumuler de l'argent pour venir en aide aux personnes atteintes de cancer. Avec l'aide de son employeur, Norampac (une division de Cascades), elle réussit à amasser 25 000 \$ parmi les employés et employées, somme que l'employeur a doublé. Ainsi, 50 000 \$ ont été remis à la Société canadienne du cancer. Un

autre montant de 42 000 \$ a été remis à la Fondation Charles-Bruneau. Josée explique qu'elle veut redonner parce qu'elle a beaucoup reçu durant sa maladie. Yvon nous confie que toute sa petite famille s'est serrée les coudes après avoir vécu de la frustration, de la tristesse, de la crainte et du désespoir.

Il est reconnaissant de l'appui que l'employeur de sa fille lui a accordé dans cette épreuve et il considère qu'il a lui-même été aidé par le courage et l'attitude positive de sa fille. Depuis, Josée, Yvon et toute la famille continuent à mettre sur pied des activités de financement afin d'aider les malades atteints du cancer.

Nous souhaitons une longue vie à Josée et une aussi longue retraite positive à Yvon.





## COLLOQUE DE LA FTQ SUR LE VIEILLISSEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les 22 et 23 janvier dernier, la FTQ a tenu un colloque sur le vieillissement de la main-d'œuvre. Plus de 200 délégués ont réfléchi pendant deux jours aux problèmes soulevés par ce nouveau phénomène du Québec moderne. À partir d'un document préparé par le Service de recherche de la FTQ et intitulé "l'Usure au travail n'a pas d'âge", les délégués ont réfléchi, discuté, échangé sur la problématique du vieillissement de la main-d'œuvre. Les discussions en ateliers ont été synthétisées dans un rapport qui a été adopté unanimement en plénière et qui constituera le plan d'action de la Centrale en ce domaine.

### Pour améliorer la qualité de vie au travail

La qualité de vie n'est vraiment plus une réalité dans nos milieux de travail. L'usure du travail est, en effet, un problème grandissant dans la plupart des milieux de travail. « Parce que tout le monde vieillit, même lorsque la main-d'œuvre est relativement jeune, il importe de trouver des solutions qui permettront de bien vieillir en emploi », a déclaré Henri Massé, le président de la FTQ. « C'est d'abord sur le terrain de l'organisation du travail et de la qualité de vie au travail qu'il faudra agir par diverses mesures. », de poursuivre monsieur Massé.

Les pistes de solution avancées concernent l'amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail « tant sur le plan physique que mental », la réduction généralisée du temps de travail — sans pour autant précariser les emplois — et la conciliation du travail et des activités familiales.

### Une formation tout au long de la vie

« Il faudra aussi travailler ferme à instaurer une véritable culture de la formation continue dans nos milieux de travail, indique de son côté M. René Roy, secrétaire général. En raison des changements rapides qui se produisent, les salariés doivent s'adapter continuellement à un nouvel environnement de travail, voire même changer plusieurs fois d'emploi au cours de leur vie active. La formation continue, qualifiante et transférable, est donc devenue une nécessité absolue. »

Dans un atelier un participant a donné en exemple ce qui se passe dans une grande entreprise du secteur de la fabrication métallique où on a développé un projet pilote de compagnonnage impliquant les travailleurs de plus de 50 ans. C'est ainsi qu'on met à profit leur expertise et leurs compétences en les formant pour leur apprendre à transférer leurs compétences aux plus jeunes. Le projet pilote prévoit aussi, pour les plus de 50 ans, la possibilité de suivre une formation de préparation à la retraite.

Pour éviter le chômage chez les plus âgés, la FTQ propose également des programmes adéquats de reconnaissances des acquis et de développement de nouvelles compétences pour l'intégration de celles et ceux qui perdent leur emploi.

### Pour une retraite décente

Bien que les participantes et participants aient surtout discuté des régimes complémentaires de retraites, ils trouvent important de réclamer une amélioration des régimes publics de

retraite. Cela devrait constituer une revendication de tous les instants pour la FTQ et ses syndicats affiliés. On note aussi qu'il est difficile de mobiliser les jeunes sur les enjeux de la retraite. Ces derniers n'envisagent pas passer leur vie auprès d'un même employeur. Il est donc suggéré que la FTQ publie un document d'harmonisation des positions des plus jeunes et des plus âgés pour sensibiliser les plus jeunes aux questions de la retraite.

La FTQ vise également à aider ses membres à préparer une retraite et notamment à répondre à leurs attentes pour une retraite hâtive ou progressive. Parmi ses priorités de négociation, il y a les suivantes :

- bâtir des régimes de retraite à prestations déterminées plutôt qu'à cotisations déterminées ;
- définir les conditions d'une prise de retraite plus précoce ou progressive ;
- offrir à ses membres des cours de préparation à la retraite ;
- s'impliquer activement dans la gestion des caisses de retraite afin de s'assurer que les décisions prises seront respectueuses des droits et des besoins des membres encore actifs ou déjà à la retraite et
- réclamer des améliorations aux régimes publics de retraite.

Le colloque a également fait ressortir qu'il faut améliorer les revenus de retraite des travailleuses et travailleurs déjà à la retraite. L'intégration des retraités dans les structures syndicales a aussi été demandée. On devrait inviter les syndicats affiliés à créer des comités de retraités de façon à faciliter l'implication de ces derniers.



*...se retirer...*

André Normand



## LA RETRAITE D'UN SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Le 22 mars dernier, après 32 années de service à la Ville de Montréal, dont les neuf dernières au Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), j'ai pris ma retraite. Mon histoire ressemble à celle de beaucoup de fonctionnaires retraités mais avec ses particularités.

Entré au service du Bien-être social en mars 1970 comme commis grade 1, j'ai gravi les échelons de commis grade 2, assistant chef de bureau, chef de bureau, assistant préposé au budget, préposé au budget, chef de section en gestion des travaux pour enfin accéder au Syndicat comme agent d'avantages sociaux.

Initié au syndicalisme par Lucien Locas qui a joué un rôle important dans l'histoire de notre Syndicat, j'ai d'abord été élu délégué puis directeur syndical au Service des travaux publics dans les années '70, '80 et '90 avant d'être élu au poste de secrétaire-trésorier du SFMM, poste pour lequel je fus le dernier titulaire dans l'ancienne structure du Syndicat avant la réorganisation imposée par la création de la nouvelle Ville de Montréal.

Une étape importante dans ma vie a été mon passage au 429, votre Syndicat, où j'ai remplacé monsieur Pierre Dorais comme agent d'avantages sociaux. Mon travail consistait à aider les futurs retraités à se préparer à leur retraite. Au cours de mon mandat dans ce poste, j'ai rencontré plus de 1 400 fonctionnaires dans des entrevues personnelles pour calculer leurs revenus de retraite et répondre à leurs inquiétudes face à leur nouvelle vie. Ces rencontres m'ont permis d'apprendre beaucoup sur la vie des fonctionnaires et leur retraite.

J'ai siégé sur plusieurs comités de caisse de retraite à la Ville de Montréal, à la CUM, à l'OMHM et celui des employé (es) du SFMM. J'ai aussi participé aux négociations avec ces employeurs sur les modifications aux divers régimes de retraite à la suite de l'adoption des projets de loi 116, C-52 et 102 entre

1993 et 2002.

En tant que Secrétaire-trésorier du syndicat, j'étais responsable du dossier du Fonds de secours maladie accident durant une période tumultueuse où il a fallu faire face à l'harmonisation du FSMA avec la loi sur l'assurance médicaments entrée en vigueur en 1997, à l'augmentation vertigineuse du coût des médicaments qui a nécessité une hausse des cotisations, etc.

En mars 2002, j'ai pris ma retraite à l'âge de 49 ans, après 32 années complètes comme fonctionnaire municipal. Je suis resté au service du syndicat pendant 10 semaines au cours desquelles, j'ai travaillé au transfert des dossiers et de mon expertise au nouveau Trésorier-archiviste du Syndicat, M Guy Cormier, tout en m'occupant des rénovations des locaux du 429 requises par l'arrivée de nouveaux élus et permanents de la nouvelle structure syndicale à la suite de la création de la nouvelle Ville de Montréal.

Ensuite, j'ai relevé un nouveau défi en m'impliquant plus intensément dans ma propre entreprise de rénovation avec mes deux fils, ébéniste et charpentier menuisier. Enfin, j'ai encore une fois succédé à Pierre Dorais en étant élu vice-président des Retraités-es du 429 avec une responsabilité plus particulière des dossiers des caisses de retraite et du Fonds de secours maladie accident.

J'ai encore le feu sacré syndical et je souhaite vivement continuer à vous servir avec toute l'énergie dont je suis capable dans l'exécution des mandats qu'on m'a confiés au sein de l'équipe du comité exécutif des Retraités-es du 429.

Comme je vous l'ai dit au début de cette chronique, on a tous sa petite histoire et j'ai voulu la partager un peu avec vous, à titre de grand-père syndicaliste et retraité.

Salutations

André Normand

## LAISSEREZ-VOUS GLISSER

La vieillesse est-elle cette chose grise et silencieuse qui glisse se confond aux murs et ne voulant pas déranger peu à peu se fait oublier une leur qu'un souffle de vent éteint

pourquoi cette violence imprévue qui fait de nous des êtres classés catalogués estampillés placés parqués marqués périmés

Vous autres les vieux disent-ils avec agacement

on dit familièrement ou comiquement bâton de vieillesse soutien de vieillesse projet de vieillesse pension de vieillesse maison de vieillesse marques de vieillesse vieillesse triste vieillesse heureuse vieillesse verte vieillesse précoce vieillesse tardive vieillesse dorée si vieillesse pouvait maladies de vieux idées de vieux caprices de vieux trop vieux pour pas assez jeune pour un peu tard très tard trop tard tournez la page s.v.p.

pourtant ma jeunesse cogne dans ma poitrine m'entraîne encore en avant attise mes rêves mes projets traverse mon corps d'espoirs et de désirs j'ai toujours les jambes mues d'impatiences toute ma vie présente en chacun de mes pas que faire de cette vie qui vibre en moi de ces idées qui se bousculent encore dans ce crâne toujours allumé j'ai pour vous un savoir-faire des connaissances une maîtrise de gestes et de paroles une compréhension du monde assumées et assimilées sous la pression des ans qu'en ferez-vous les laisserez-vous glisser dans l'oubli se dissoudre dans la brume opaque de l'idée que vous vous faites de la vieillesse

**UN POÈME D'ANDRÉ LECLERC,**

permanent de la FTQ, responsable de la Solidarité internationale



Roger Lagacé



## Le congrès de la Société généalogique canadienne-française (SGCF) soulignera le 350e anniversaire de la Grande Recrue de 1653.

Jacques Désautels est membre de la Société généalogique canadienne-française. Il est aussi membre du comité qui a été mandaté pour organiser, au nom de la Société, le congrès quinquennal qui a pour thème la « Grande Recrue » et qui se tiendra au CEGEP de Maisonneuve, les 11 et 12 octobre 2003. Le congrès regroupera quelque 300 généalogistes du Québec, des États-Unis et de la France.

C'est sous le thème « Hommage aux premiers Montréalais » que porteront les communications du congrès.

Plusieurs historiens et généalogistes présenteront leurs recherches sur les origines de Montréal, et plus particulièrement, sur l'apport de 106 pionniers français qui ont contribué à la survie de Ville-Marie.

La conférence inaugurale sera prononcée par le démographe Hubert Charbonneau, qui fera revivre l'histoire des pionniers de la Grande Recrue de 1653, tandis que l'historien, Jacques Lacoursière, prononcera la conférence de clôture. Les actes du congrès seront remis aux congressistes (au lieu de féminiser participantes et participants) lors de la cérémonie de clôture.

Plusieurs autres activités se dérouleront lors du congrès dont : un salon de la généalogie qui regroupera quelque 40 exposants; la présentation de l'exposition « 150 ans de généalo-

gie au Québec »; un hommage aux Éditions du Septentrion à l'occasion de leur 15e anniversaire de fondation; le lancement du livre de Michel Langlois sur la Grande Recrue de 1653 et un historique de 60 ans de la SGCF rédigé par Hélène Lamarche. Le banquet aura lieu au Marché Bonsecours, dans le Vieux-Montréal, sous la présidence d'honneur du maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay.

Les frais d'inscription et de participation sont de 90 \$ incluant la participation au congrès et le banquet, si l'inscription s'effectue avant le 15 août 2003. Pour la participation au congrès seulement, les frais sont de 40 \$. Le programme du congrès ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site Internet de la SGCF au : <http://www.sgcf.com>. Pour de plus amples informations vous pouvez les joindre au (514) 527-1010.

Un merci tout particulier à M. Jacques Désautels qui autorise la reproduction du texte suivant :

## HOMMAGE AUX PREMIERS MONTRÉALAIS (La grande Recrue de 1653.)

Ville-Marie fût fondée dans l'allégresse en 1642, portée par le rêve des membres de la Société Notre-Dame de Montréal d'assurer le développement spirituel et matériel de la Nouvelle-France. Malheureusement, après dix années d'efforts soutenus, force est de constater que la petite colonie établie aux limites de la voie navigable du fleuve Saint-Laurent est menacée dans son existence, si elle ne parvenait pas à obtenir rapidement du renfort. La poignée de colons qui l'habitent ne peuvent, à eux seuls, l'établir sur des bases solides, occupés qu'ils sont à apprivoiser un environnement hostile et à résister aux attaques incessantes dont ils étaient l'objet de la part des Iroquois. Du reste, beaucoup d'entre eux veulent même quitter le Canada tant la crainte et l'effroi sont grands.

Paul Chomedey de Maisonneuve se rend alors à La Flèche où, avec l'aide de Jérôme le Royer de la Dauversière et grâce à la générosité de Mme de Bullion, il fait campagne dans le Maine et l'Anjou pour recruter des engagés qui accepteraient de quitter patrie et famille pour devenir défricheurs et soldats dans le Nouveau Monde. De mars à mai 1653, 153 hommes passent des actes d'engagement

devant notaire, avec la *Compagnie de Montréal*. Ils s'engagent pour une période de trois à cinq ans à un salaire proportionné à leur métier. En retour, ils seront logés, nourris et ramenés en France sans frais si tel est leur désir, au terme de leur engagement.

Quatre décennies plus tard, en 1687, le gouverneur Denonville et l'intendant Champigny commémoreront cette arrivée en honorant *ces cents hommes (qui) ont sauvés l'île de Montréal et tout le Canada aussi*. C'est le 350e anniversaire de cet événement, aussi considéré comme la deuxième fondation de Montréal, que la Société généalogique canadienne-française célébrera au cours de l'année 2003. La SGCF s'est associée à des partenaires partageant ses objectifs de mise en valeur du passé pour mettre sur pied une série d'événements auxquels le public, notamment les descendants des hommes et des femmes de la Recrue, sera invité à participer du 14 février au 22 novembre 2003.





## L'Informatique

Vous est-il déjà arrivé que l'un de vos programmes informatiques ne fonctionne plus à votre entière satisfaction ou, tout simplement, ne fonctionne plus du tout ? Ne paniquez pas ! La plupart du temps, il suffit de réinstaller le logiciel et le tour est joué.

En effet, il est arrivé dernièrement, à l'un de nos confrères, que son logiciel qu'il s'est procuré gratuitement, "Acrobat Reader", ne réponde plus — pour les néophytes, ce logiciel sert à lire les données des fichiers que l'on nomme PDF. La plupart des formulaires disponibles sur le Web, ont ce type de format. On les retrouve autant sur le site de divers ministères que sous forme de manuel d'utilisation de certains fabricants. À cet effet, soulignons que sur notre site (<http://sfmm429.qc.ca/>), rubrique "Les Retraités du 429, Journal Le Temps de...", toutes les parutions de notre journal sont accessibles sous ce format.

Pour notre ami, la recette s'est avérée fort simple. Il lui a suffi de le désinstaller entièrement. Pour ce faire, il est passé par le menu « Démarrer » puis a cliqué sur « Paramètre », « Panneau de configuration », « Ajout/Suppression de Programmes ». Dans le menu déroulant qui est alors apparu, il a choisi « Acrobat Reader ». La désinstallation s'effectue alors automatiquement. Il ne reste plus qu'à suivre les indications, s'il y en a.

C'est de loin, la meilleure façon de désinstaller un programme et, cela devrait d'ailleurs, être la seule, et ce, pour toute désinstallation. Que ce soit un simple logiciel comme "Acrobat Reader" ou pour votre suite "Office". Même si l'ordinateur ne vous donne pas nécessairement une indication de le faire, je vous suggère fortement de toujours le fermer et, de le redémarrer. Cela assure une vidange de la mémoire de votre ordinateur plus complète. Par la suite, notre confrère s'est rendu sur le site d'Acrobat (<http://www.adobe.com/products/acrobat/readstep2.html>) et il a téléchargé la toute dernière version, également offerte gratuitement par le fabricant.

Il ne faut pas avoir peur d'utiliser cette procédure puisque cela ne détruit en rien vos documents personnels et ce, quel que soit le logiciel à désinstaller.

N'oubliez pas, j'attends vos commentaires, questions et suggestions.

Bonne désinstallation !



## Cam-Coop,

1803, boulevard Henri-Bourassa Est, Montréal

Téléphone : 1 - 877- 6161, télécopieur : (514) 387-8518

offre à nos membres des économies appréciables sur une plusieurs produits et services :

- Assurance-voyage, négociée auprès des plus importantes compagnies d'assurances au Canada au meilleur coût disponible.
- Billets d'avion : Rabais jusqu'à 6 %
- Assurances automobiles et habitation auprès du groupe Ultima
- Appels interurbains à 6,5 cents la minute, en tout temps sans code d'accès supplémentaire.
- Lunettes : Lentilles, montures et lentilles cornéennes à des prix réduits de 18,8 % à 30 %.
- Abonnements annuels à coût réduit à divers revues et journaux

Comme membre de notre regroupement, vous serez automatiquement inscrit à Cam-Coop (voir détails au verso de votre carte de membre).

## Garage Sylvain Joubert

1955, rue Viau (coin Ontario), Montréal.

Téléphone : (514) 259-0700

Réduction de 10 % sur le coût des pièces et de 5 % sur la main -d'œuvre.

## Restaurant Le Diablotin

(Propriétaire : Éric Buzzell), 16, boul. Jean-Paul-Vincent (au coin du boulevard Marie-Victorin), Longueuil.

Réduction de 15 %

## Françoise Rochefort, infirmière

Soins des pieds. Service à domicile sur rendez-vous.

Téléphone : (514) 642-6939

Réduction de 10 % (Reçus disponibles pour l'impôt et les assurances).



## ACTIVITÉS SPÉCIALES



### SPECTACLE – CASINO DE MONTRÉAL

La lune se lève sur Paris. La Ville lumière s'illumine. Les artistes s'assemblent sur les pavés.

« **SOUS LES PONTS DE PARIS** » est un spectacle qui rend hommage aux grands auteurs et interprètes de la chanson française. Une dizaine d'artistes vous feront revivre certains des plus grands succès du siècle dernier.

**DATE :** Le jeudi 17 avril 2003

**HEURE :** Arrivée : 12 H 30  
Spectacle : 13 H 30

**ENDROIT :** Casino de Montréal

**COÛT :** 10 \$ par personne (membres et leur escorte)

12 \$ par personne (non-membres)

Le coût comprend les taxes, le stationnement et le vestiaire.

**RÉSERVATION :** en téléphonant et en faisant parvenir votre paiement avant le vendredi 4 avril 2003.

**N.B. RÉSERVEZ TÔT :** Maximum 50 personnes.

Les réservations pour toutes les activités se font en contactant le (514) 842-9463.

Les chèques pour les activités doivent être libellés et postés au :

**Comité Le Temps de Vivre**

429, rue de La Gauchetière Est, Montréal (Québec) H2L 2M7

## VISITE DE QUARTIER



### QUARTIER CHINOIS – EXOTISME ET SPLENDEURS CACHÉS

Cette visite nous donne accès à des lieux qui souvent nous semblent interdits : temples, herboristeries, marchés d'alimentation et commerces spécialisés.

Au cours de cette visite, les gestes du quotidien nous sont expliqués afin qu'ils nous apparaissent moins curieux, déroutants ou banals. De plus, de nombreux thèmes sont abordés : religion, croyances, famille, éducation, relations sociales, architecture, arts et loisirs. On nous assure une meilleure compréhension de l'Histoire de l'immigration et des réalités inter ethniques qui façonnent le Montréal d'aujourd'hui.

**DATE :** Le mercredi 14 mai 2003

**HEURE :** 09 H 45 – Arrivée  
10 H 00 – Début de la visite

**ENDROIT :** Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, sortie René-Lévesque

**COÛT :** 10 \$ par personne (membres et leur escorte)

12 \$ par personne (les non-membres)

Le prix inclut le coût de la visite et le pourboire au guide.

**RÉSERVATION :** en téléphonant et en faisant parvenir votre paiement avant le vendredi 02 mai 2003.

## ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

### DÉJEUNERS RENCONTRE

Les déjeuners se poursuivent à tous les premiers mardis du mois.

Les prochains auront lieu les 04 mars, 1er avril, 6 mai et 3 juin 2003.

Restaurant Mike's de la Place Versailles à 09 h 00.

### ACTIVITÉS RÉCENTES

#### DÎNER DE NOËL

Nous avons été nombreux à accepter l'invitation à ce dîner. Dans une atmosphère de fête emplie de gaieté et de bonne humeur, nous avons été 91 personnes à célébrer. De nombreux chanceux et chanceuses sont repartis avec de bonnes bouteilles de vin et de Porto. Un gros merci à toutes les participantes et participants.

#### JOURNÉE PLEIN AIR

Le 22 janvier dernier, 39 personnes ont bravé un froid sibérien (-27 celsius) pour profiter de cette rencontre. Malgré le froid intense et le peu de spectateurs présents 12 braves ont chaussé leurs patins et se sont exécutés. Le décor chaleureux du restaurant Giorgio et un bon repas ont réussi à réchauffer les participants. Cela a été une belle journée.



Bulletin trimestriel

#### Les retraités-es du 429 (SFMM)

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), 429, rue de La Gauchetière Est, Montréal (Québec), H2L 2M7.

Téléphone : (514) 842-9463, boîte vocale 250,

Télécopieur : (514) 842-3683

Courriel : [retraites429@sfmm429.qc.ca](mailto:retraites429@sfmm429.qc.ca)

Web : [www.sfmm429.qc.ca](http://www.sfmm429.qc.ca)

Reproduction permise avec mention de la source

Responsable du journal :

Serge Daniel Choquette

Rédaction : Les Retraités-es du 429 (SFMM)

Collaboration : Diane Boucher, Jean Lafèche, Roger Lagacé, André Normand et François Teasdale

Infographie : Marcel Huot, Legris Service Litho

Le temps de ... est publié à 1 900 exemplaires

